

Nord vaudois - Broye



Sous la conduite du Dr Michel Golay (en rouge), les consommateurs réguliers des services des urgences de Payerne peuvent désormais intégrer un système de gestion de cas développé par le CHUV.

JEAN-PAUL GUINNARD/HIB

À Payerne, on prend le pouls des «abonnés» aux Urgences

Santé
Pour soulager un système souvent engorgé, l'Hôpital de la Broye ausculte ses hauts consommateurs du Service des urgences
Sébastien Galliker

Les chiffres sont impressionnants. Sur ses quelque 40000 consultations annuelles, le Service des urgences et la Policlinique de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB), à Payerne, ont enregistré 114 hauts consommateurs de soins d'urgence (HCSU), qui ont engendré à eux seuls l'ouverture de 723 dossiers. En la matière, un patient est considéré HCSU s'il a franchi la porte de l'hôpital au moins cinq fois durant les douze derniers mois. Mais des patients peuvent cumuler plus de 20 consultations par année. Autant de visites qui entraînent l'engorgement des services et sur lesquels l'établissement souhaite se pencher.

Avec la multiplication de leurs admissions, ces patients consomment des ressources et du temps. Au Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté) et au CHUV, les hauts consommateurs représentent 4% des patients, mais génèrent 12% des consultations. «Il s'agit alors de maladies chroniques ou psychiques en lien à des addictions, voire d'une situation socioéconomique très compliquée. Notre but est davantage de les aider que de désengorger notre unité, mais l'un entraîne l'autre», explique le Dr Michel Golay, référent médical du projet à l'HIB.

Depuis huit ans à Lausanne

Les études réalisées à ce jour montrent que l'introduction d'une intervention de type gestion de cas pour les usagers fréquents des urgences peut contribuer à alléger leur surcharge. C'est notamment le cas à Lausanne, qui a développé un tel système de gestion, nommé Case Management, au cœur de la population urbaine de Lausanne depuis huit ans. Sous la houlette du Dr Patrick Bodenmann, responsable des

populations vulnérables au Centre universitaire de médecine générale et santé publique, l'idée est d'élargir la réflexion aux autres établissements de soins publics romands. Depuis le 1^{er} février, le HIB est l'un des premiers hôpitaux à participer à cette étude financée par le Programme national de recherche.

Pourquoi ces patients consultent-ils si régulièrement? Les urgences sont-elles la bonne solution ou une autre prise en charge pourrait-elle être proposée, par exemple via le médecin traitant ou le centre médicosocial? Le modèle urbain développé à Lausanne peut-il être transposé à la campagne? Telles sont les questions auxquelles le programme I-CaM (Implementing a case management intervention for frequent users of the emergency department) devra répondre. «L'idée est de mettre en place un Case Management propre à notre infrastructure. Mais c'est un travail très compliqué à faire, car ce sont souvent des personnes ayant de multiples intervenants du système de santé, une problématique médicale complexe», poursuit le médecin.

Le travail consiste à repérer les patients puis à sélectionner ceux qui participeront à l'étude du programme de recherche durant les deux ans à venir. Outre le fait d'avoir consulté au moins cinq fois dans l'année, les patients doivent être majeurs et parler couramment le français pour bien comprendre l'étude et faciliter les échanges.

Activité en hausse régulière

Divers critères d'exclusion entrent aussi en ligne de compte, comme un prochain départ de Suisse, une espérance de vie limitée ou un membre de la famille déjà suivi par l'équipe du Case Management. Sans être auscultés sur la durée, ces patients pourraient toutefois bénéficier quand même d'une gestion de cas adaptée à leur problème. «Depuis février, quelque 40 Broyards ont déjà été ciblés et quatre ont accepté d'être inclus dans l'étude I-CaM», détaille le Dr Golay.

À terme, tout le monde souhaite fluidifier un service dont l'activité augmente régulièrement. En 2014, les Urgences n'enregistraient ainsi que 35000 visites à l'HIB.

L'ancienne station-service va se transformer en bar

Yverdon-les-Bains
L'édicule n'a plus distribué d'essence depuis des lustres. On y servira du vin

Voilà bien longtemps qu'elle n'a plus rempli le réservoir d'une voiture. Des décennies même. Des litres d'essence aux débris de vin, il y a un pas que cette ancienne station-service de la rue du Valentin, à Yverdon, devrait franchir prochainement. L'architecte Philippe Gilliéron souhaite réaffecter en café-bar cet édicule surmonté et prolongé du long avant-toit caractéristique des anciennes pompes à essence.

Le projet ne va pas transfigurer extérieurement le petit bâtiment d'une cinquantaine de mètres carrés. Les fenêtres situées sur les côtés de la bâtisse seront conservées et les ouvertures de l'avant - en fait une grande vitrine qui donne sur le parc du Castrum - ne seront presque pas touchées. En revan-

che la porte du garage, à l'arrière, disparaîtra. Quant aux murs, l'architecte ne sait pas encore quelle couleur les attend. Ils sont lie-devin. Une préfiguration de la destination du commerce, que certains imaginent déjà se transformer en bar à vin? «Je ne sais pas, mais il n'y aura pas d'équipement de cuisine professionnelle», assure Philippe Gilliéron.

Quoi qu'il en soit, la cloison qui coupe l'intérieur en deux parties inégales disparaîtra. Les plans, mis à l'enquête le 30 mars, prévoient un WC et un local technique en plus de l'espace dédié à une vingtaine de clients. Il est encore trop tôt pour envisager la date d'ouverture de ce nouvel établissement public. Ce qui est sûr, c'est que l'architecte n'en est pas à son coup d'essai dans ce domaine, lui qui a notamment transformé La Pinte, le Caprice Bar et, plus récemment, Le Coq et le Johnny Bar. **F.R.A.**

Belmont-Broye reprend la salle de Léchelles

Immobilier
La Commune fribourgeoise troque deux de ses terrains constructibles en échange de la salle du village, jusque-là en mains d'une société

À droite, la société immobilière (SI) Léchandon possède divers biens, dont la salle multi-usages du village de Léchelles. À gauche, la Commune de Belmont-Broye détient deux terrains communaux de 2514 m² sur le village de Dompierre. Au centre, le Conseil général (Législatif) de la commune fusionnée a entériné, lundi soir, un échange entre les terrains et la salle, soit deux biens d'une valeur légèrement supérieure à 1 million de francs. Le dossier a été validé à la majorité, malgré l'opposition de l'UDC.

L'échange avait pour but de clarifier la situation de la salle en vue de la prochaine sortie de la commune de la SI, dont elle possède

70% des actions pour un montant de 700 000 francs. Si les actionnaires valident également la transaction jeudi soir, un investisseur s'est déjà annoncé pour reprendre les actions communales. Et un avant-projet de construction d'immeubles à caractère social avec loyers modérés est déjà lancé à Dompierre. «L'idée est de maintenir le caractère actuel du bâti, avec un immeuble en bois en lieu et place du hangar à tabac», précise le syndic, Albert Pauchard.

Les élus ont également validé des comptes 2018 positifs, faisant état d'un excédent de revenus de 1,517 million de francs sur 20,05 millions de charges. Seule l'attribution de ce bénéfice a donné lieu à des discussions. Le Conseil communal (Exécutif) proposait notamment de consacrer 100 000 francs aux retraites anticipées pour le personnel. Mais en l'absence d'un règlement d'utilisation de ce fonds de réserve, le Parti socialiste l'a fait capoter. **S.G.**

La Côte

À Nyon, la fermeture à 19 h le samedi est contestée

Commerces
Avec l'appui d'Unia, le personnel de vente est prêt à lancer un référendum

La septantaine de vendeuses et vendeurs réunis lundi soir à Nyon par le syndicat Unia était unanime. Le personnel de vente ne veut pas travailler une heure de plus le samedi. Il y a une semaine, sur une proposition de la Municipalité répondant à une demande de la Société industrielle et commerciale (SIC), le Conseil communal avait approuvé à une courte majorité la prolongation de l'ouverture des magasins de 18 h à 19 h le samedi.

Avec l'appui du syndicat, les employés sont prêts à lancer un référendum. Il leur faudra collecter 1900 signatures pour que la population puisse se prononcer sur cette extension, décidée sans accord entre partenaires. La Ville avait pourtant favorisé, en 2010, la signature d'une convention collective de travail qui permettait aux magasins d'ouvrir la semaine jusqu'à 19 h et le samedi jusqu'à 18 h. Une consultation du personnel de vente ayant montré qu'il n'était pas d'accord de prolonger encore d'une heure l'ouverture du samedi, le syndicat Unia avait participé à de nouvelles négociations. «Mais nos délégués ne s'étaient pas rendu compte que la demande de prolonger l'ouverture d'une heure avant les jours fé-

riés concernait en fait tous les samedis. Une erreur de compréhension pour laquelle on s'est excusé. Mais ensuite, tout compromis s'est révélé impossible et nous avons bâché», explique Yves Defferrard. Pour le secrétaire syndical, l'affaire aurait dû se terminer devant l'Office de conciliation, plutôt que d'être imposée par la Municipalité. «Le syndic Daniel Rossellat se prétend pourtant à gauche et il a lâché le personnel de vente», regrette le syndicaliste.

«C'est avec regret que nous avons présenté ce préavis sans accord, après l'échec de deux ans de pourparlers. La SIC dit avoir besoin d'aligner les horaires, et dans un contexte nyonnais défavorable, nous avons choisi de lui accorder cette heure supplémentaire», note le syndic, seréin face à la tenue d'un référendum.

En assemblée, les employés ont relevé qu'actuellement il n'y avait à Nyon que peu de clients dans les magasins après 17 h. Prolonger l'horaire, outre l'impact sur leur vie de famille, n'est donc pas la solution. «S'aligner sur les centres commerciaux de la périphérie ou de France voisine ne suffit pas pour doper le commerce, car Nyon n'a pas les parkings gratuits. Il faut des animations, des terrasses», estime Komla Kpogli, secrétaire d'Unia La Côte. Le PS, qui avait défendu les mêmes arguments devant les élus, sera appelé à soutenir la campagne. **M.S.**

Un accord est trouvé entre la Métairie et le giron

Nyon
Le Giron des Jeunesses aura lieu, grâce à la médiation de la Cour de droit administratif et public

L'accord n'est pour l'instant qu'oral, mais toutes les parties devraient le signer d'ici à quelques jours. Mardi, la Cour de droit administratif et public (CDAP) s'est déplacée à Nyon, à Bois-Bougy, pour examiner sur place le recours engagé par la Clinique La Métairie contre l'autorisation délivrée par la Ville de Nyon de tenir le Giron des Jeunesses du district sur un champ voisin.

Face à la juge et les assesseurs, toutes les parties ont enfin pu s'exprimer. La clinique craignant avant tout le bruit généré par cette manifestation, des mesures de son ont été effectuées jusqu'à l'intérieur de l'établissement. «Fenêtres fermées, on n'entendait quasi rien; fenêtres ouvertes, les décibels abaissés à 70 ne faisaient pas plus de bruit que les oiseaux ou le train», se réjouit Stéphane Delley, président du comité d'organisation du giron.

La demande d'organiser le giron sur une autre parcelle n'étant plus d'actualité, il s'agissait de trouver diverses mesures pour tenir compte des besoins des uns et des autres. «Pour la circulation, il a été convenu que le trafic passerait devant la clinique, sur le chemin de Bois-Bougy, durant la journée jusqu'à minuit, et que les retours seront détournés derrière le Tennis Club», explique, soulagée, Stéphanie Schmutz, municipale des Sports et des Manifestations.

La directrice de la Métairie, Catherine Colin, a fait des concessions, tout en exigeant une surveillance renforcée aux abords de la clinique. Ses entrées seront contrôlées par des bénévoles du giron, alors qu'un agent Securitas assurera des rondes à l'intérieur. Un accord a été trouvé sur les horaires. Le karaoké du vendredi se terminera à 2 h du matin, celui du samedi à 3 h mais avec réduction des décibels une heure avant. Ces compromis auraient pu être trouvés il y a quelques mois, si un vrai dialogue avait pu être établi. **M.S.**

Denges

Un municipal élu tacitement

Didier Gallay intègre l'Exécutif dengereux. Seul candidat à la succession d'Alain Golay, le nouveau venu n'est pas un inconnu, puisqu'il avait déjà siégé à la Municipalité près de deux ans entre 2011 et 2012. «Lors de mon premier passage, je m'étais vite rendu compte que la fonction demandait beaucoup de temps. J'avais finalement été contraint de démissionner. Aujourd'hui, je suis bientôt à la retraite et je vais pouvoir me consacrer pleinement à mon village», confie cet ingénieur âgé de 63 ans. **R.C.**

Lonay

Trois candidats pour un fauteuil

On se bouscule pour intégrer l'Exécutif lonaysan. À la suite de la démission d'Yves Borremans, les électeurs de la commune sont convoqués pour élire un nouveau municipal. Trois candidats se sont déclarés intéressés par le poste. Il s'agit de Steven Gasser, entrepreneur né en 1973, de Joël Henneberger, ingénieur HES en géomatique de dix ans son cadet, ainsi que de Jean-Pierre Zutter, ingénieur civil âgé d'un peu plus de 60 ans. Le premier tour du scrutin se déroulera le 19 mai 2019. **R.C.**

Hommage à Marc Rapin

NÉCROLOGIE Marc Rapin-Savary aurait fêté ses 86 ans le 27 mars dernier. Le sort de la vie en a voulu autrement.

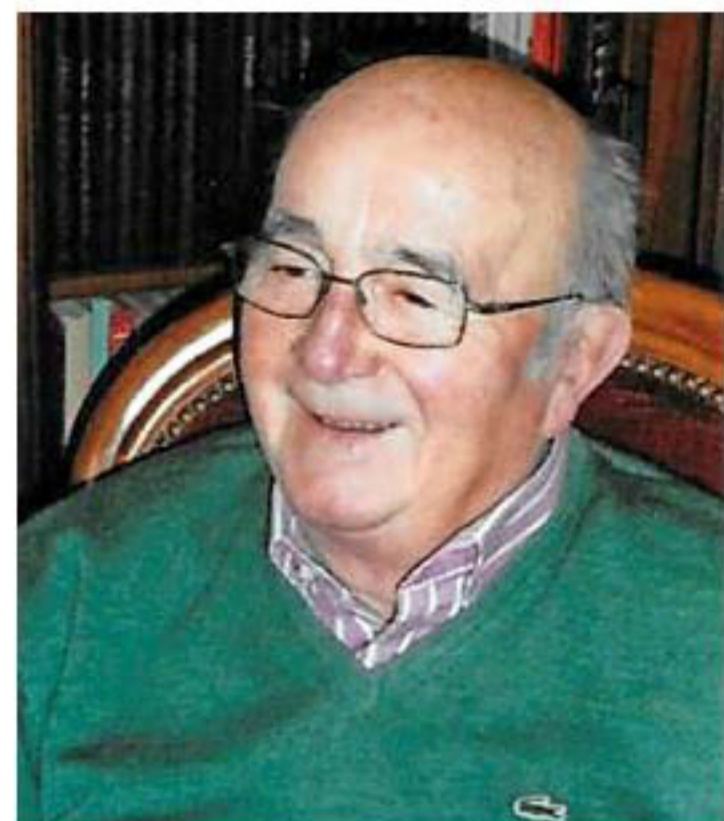
PAYERNE

Né le 27 mars 1933 à Corcelles, c'est peu avant de fêter ses 86 ans que l'électricien Marc Rapin a tiré la prise, après quelques mois d'une maladie qu'il a affrontée avec dignité et courage, souffrant en silence afin de ne pas peiner son entourage.

De son apprentissage d'électricien à sa retraite, il n'a jamais quitté les Entreprises électriques fribourgeoises (EEF, aujourd'hui Groupe E). Maîtrise de contrôleur de réseaux en main, Marc Rapin a parcouru une vaste région afin d'inspecter les installations électriques des bâtiments.

Marc, parrain d'un enfant de son village de Corcelles, fut séduit par Simone Savary, la marraine payernoise de l'enfant et fille du préfet du district, qu'il épousa en 1958. Le couple s'installa dans la maison familiale de son épouse, à la Vignette à Payerne. La naissance de deux fils, Michel et Jean-Luc, qui leur donnèrent quatre petits-enfants, a égayé la vie de Marc et Simone, très fusionnels et vouant toute leur bienveillance à la famille.

Politiquement, Marc Rapin, c'était aussi l'image du radical bon teint. Il siégea durant quelques législatures au sein du Conseil communal de Payerne. Homme de contact, convivial et pince-sansrire, il pratiqua avec succès le tir à 300 mètres, décrochant nombre



Marc Rapin. PHOTO DR

de couronnes et distinctions, notamment à la Fête de mai à Corcelles et au Tirage à Payerne. Passionné de nature, il noircit des kilomètres de pellicule derrière sa caméra, filmant tant les vacances familiales que nombre de sujets marquant son intérêt. Membre des Chasseurs de sons, à Lausanne, il fut ensuite un membre assidu du Ciné-Vidéo Club d'Estavayer-le-Lac, où il décrocha nombre de distinctions. C'est à Marc Rapin que l'on doit aussi le film sur les vignobles de la commune de Payerne en Lavaux, immortalisés au fil des saisons.

Son dévouement pour la communauté fut aussi conséquent, que ce soit comme caissier de la Commission culturelle et de Connaissance du Monde ou comme membre du Conseil de paroisse. Marc Rapin a siégé de nombreuses années comme assesseur à la Justice de paix du district, en devenant vice-juge de paix.

C'est au terme d'une vie bien remplie de solides amitiés tissées au fil des ans, et d'un amour sans borne pour sa famille, qu'il est parti. RC

L'HIB se penche sur les hauts utilisateurs des urgences

SANTÉ L'an dernier, 114 patients ont consulté plus de 5 fois le service des urgences de l'HIB.

BROYE

Qui sont ces «hauts consommateurs» et comment éviter qu'ils n'engorgent un service déjà très sollicité? Le Dr Golay et son équipe participent au programme I-Cam qui permet de développer un Case Management adapté pour ces cas.

Avec près de 40 000 consultations par année, le service des urgences et la policlinique de l'HIB répond à la demande croissante d'une population en pleine mutation de ses habitudes de consommation de soins. Pour améliorer la prise en charge du patient et tenter de soulager un système souvent engorgé, le service de l'HIB se penche sur les «hauts consommateurs» des urgences: des personnes se présentant plus de 5 fois par année aux urgences. En 2018 à l'HIB, elles ont été plus de 110 à entrer dans cette catégorie. Avec la multiplication de leur admission, ces patients consomment des ressources et du temps. Au CHUV, les hauts consommateurs ne représentent que 4% des patients, mais génèrent 12% des consultations souvent dans le cadre de maladies chroniques, de maladies psychiques associées à des addictions, et d'une complexité socio-économique majeure.



Le spécialiste des urgences, le Dr Golay, avec le gilet orange, dirige l'étude au sein de l'HIB. PHOTO HIB

I-Cam à la rescousse

Les études réalisées à ce jour montrent que l'introduction d'une intervention de type gestion de cas pour les usagers fréquents des urgences peut contribuer à alléger la surcharge des services d'urgences. Pourquoi ces patients viennent-ils consulter si souvent? Les urgences sont-elles la bonne réponse? N'y a-t-il pas une autre prise en charge à imaginer? C'est toute la réflexion du programme I-Cam (Implementing a case management intervention for frequent users of the emergency department).

Les résultats sont prometteurs. Le système de gestion de cas développé par le CHUV fonctionne à Lausanne au cœur d'une population urbaine. Mais le modèle est-il transposable dans un hôpital

périphérique comme l'HIB? Depuis le 1^{er} février, l'établissement broyard participe à une étude du Programme national de recherche mené par le centre universitaire vaudois pour analyser l'implémentation du Case Management par les Urgences de l'HIB des hauts consommateurs broyards de soins.

Le travail consiste à repérer ces patients, puis à sélectionner ceux qui participeront à l'étude durant deux ans. «A terme, l'objectif global de cette approche est de développer un Case Management offrant la meilleure prise en charge possible pour ces patients», dit le Dr Golay, référent médical du projet à l'HIB. «C'est de la gestion de dossiers complexes dans un but d'intégration et de communication

de tous les intervenants dans le système de santé du patient afin d'obtenir des bénéfices concrets pour celui-ci», résume-t-il.

Patients triés

Pour être sélectionné en vue de l'étude, le patient doit être majeur, avoir consulté au moins 5 fois le service des urgences durant les 12 derniers mois et parler couramment le français pour bien comprendre l'étude et faciliter les interactions. Il y a également plusieurs critères d'exclusion, comme l'espérance de vie, un départ de la Suisse prévu, un membre de la famille déjà inclus... Toutefois, les patients qui ne seraient pas inclus dans l'étude pourraient tout de même bénéficier d'un Case Management. «Il peut s'agir de personnes qui n'ont pas de médecin traitant, de personnes âgées qui vivent seules dans des appartements devenus inadaptés, de personnes souffrant de maladie chronique etc.», explique le Dr Golay. Avec le développement du Case Management, nombre de ces cas pourront être pris en charge de façon plus adaptée par d'autres acteurs de la santé. Le patient sera le premier bénéficiaire de cette nouvelle gestion de cas qui permettra, par ailleurs, de soulager un service des urgences passablement sollicité. RED/COM

LES NOUVELLES DU COMMERCE

GENERALI ASSURANCES VOUS ACCUEILLE AU CŒUR DE LA CITÉ

Groupe international d'assurances, la Generali fait partie des trois leaders mondiaux de la branche. Elle est implantée en Suisse depuis fort longtemps mais son histoire à Payerne a débuté en 2010, avec l'ouverture de son bureau à la rue de la Gare. Son rayon d'activité s'étend dans toute la Broye, le Vully et la région Yverdon/Nord vaudois, un vaste territoire placé sous la responsabilité d'Axel Ruch, qui dirige les onze collaborateurs des bureaux de Payerne et d'Yverdon depuis le 1^{er} avril 2018.

Nouveau bureau à la rue du Temple 7

Le développement des affaires et le renforcement du portefeuille dans notre région méritait une meilleure visibilité et une accessibilité facilitée pour la clientèle, ce qui nécessita le déménagement du bureau à la rue du Temple 7 où les cinq conseillers qui couvrent le terrain et le répondant administratif bénéficient de locaux agréables et fonctionnels. Les domaines d'activité s'adressent tant aux privés, pour les assurances choses et du patrimoine telles que les bâtiments, responsabilité civile (RC ménage), véhicules à moteur, protection juridique, accident et maladie et prévoyance privée (3^e pilier), qu'aux PME pour la LPP (2^e pilier), RC commerces,

perte de gain maladie et accident, protection juridique entreprises. Les conseillers sont à même de proposer un service optimal pour trouver toutes solutions en matière de prévoyance individuelle et collective et planification de retraite.

Service de proximité renforcé

Payerne est maintenant rattaché au Centre de compétence Generali de Fribourg, un atout en faveur de la clientèle lors de règlement de sinistres. Mais aussi pour la recherche de solutions adaptées à chaque situation de vie, ainsi que, en faveur des PME, pour la prévoyance et planification de retraites, grâce à la présence sur place de spécialistes compétents. C'est en quelque sorte un service après-vente et une aide aux clients non négligeables. Avec un ancrage local qui lui tient à cœur, la nouvelle équipe de Generali Payerne, est formée de collaborateurs issus de la région, connaissant bien le tissu social et économique. Ils sont tous au bénéfice d'une solide formation professionnelle, attestée par le diplôme AFA, délivré par l'Association pour la formation professionnelle en assurances. Une équipe efficace qui se réjouit de vous accueillir dans ses nouveaux locaux de la rue du Temple 7.



Axel Ruch
Responsable d'agence

PORTES OUVERTES LE VENDREDI 26 AVRIL

Axel Ruch et son équipe, connaissant parfaitement le marché et bien implantée dans la vie locale et régionale, auront le plaisir d'accueillir la population de la région pour une inauguration des locaux, avec verrée conviviale, le vendredi 26 avril dès 11 heures.

Une excellente occasion de faire connaissance et découvrir la qualité de l'accueil qui vous est réservé chez Generali Payerne.



Dylan Porchet
Service clientèle



Dylan Chuard
Conseiller en assurances et prévoyance



Jeton Tosuni
Conseiller en assurances et prévoyance



Alain Miéville
Conseiller en assurances et prévoyance



Liridon Tosuni
Conseiller en assurances et prévoyance

GENERALI ASSURANCES

Rue du Temple 7
Tél. 058 471 28 20

1530 PAYERNE
www.generalich.payerne

Monter sa montre de luxe soi-même

HORLOGERIE Dans un marché suisse très concurrentiel, la marque Basse Broye propose un nouveau concept.

AVENCHES

Pas facile de tirer son épingle du jeu, ou plutôt son aiguille, dans une place horlogère suisse forte de 600 marques. Les montres Basse Broye, lancées en 2014 par l'Avenchois Andreas Knecht et son horloger vullierain Léniaïc Tschanz, sont toujours dans la course. Mais pour la première fois, la marque broyarde n'a pas tenu stand lors de la dernière édition de Baselworld à la fin mars.

Pas vraiment une surprise lorsque l'on sait que la prestigieuse foire horlogère, lâchée par Swatch Group, aurait perdu environ 1500 exposants en trois ans, selon les chiffres évoqués par Andreas Knecht. La conséquence des pratiques du salon, ces dernières années, plutôt coûteuses pour les petits exposants.

Une montre faite main

«C'est un regret, car Baselworld reste le grand rendez-vous de la profession», réagit Andreas Knecht. Pour mieux écouler ses trois modèles de montres squelettes, montées à Bienne par Léniaïc Tschanz, l'Avenchois a décidé de revoir son modèle d'affaire, préférant mettre l'accent sur des pays qu'il considère «à grands potentiels» pour ses produits. Notamment la Grande-Bre-



Andreas Knecht, directeur de la marque Basse Broye. PHOTO PK

tagne, mais aussi le Japon, où il a habité, ainsi que l'Inde.

Pour l'heure, Basse Broye monte et écoule une cinquantaine de montres par année, vendues entre 5000 et 12000 francs. «Nous travaillons uniquement sur commande et nous n'avons pas de stock, donc une pression économique moindre. Mais le but serait d'en vivre, avec une centaine de montres par année», souligne Andreas Knecht.

Pour continuer de démarquer ses montres, l'Avenchois évoque un nouveau concept: monter sa propre montre. Les passionnés pourront ainsi assembler les différents pièces, sous la conduite d'un pédagogue en horlogerie. Non squelettées, ces montres devraient tout de même se vendre autour de 3000 francs pièce, avance Andreas Knecht.

■ PIERRE KÖSTINGER